

L'engagement politique comme (atout professionnel)

15.09.2015

D'un coup d'oeil

« J'ai la chance de pouvoir parfaitement combiner mon activité professionnelle et mes activités politiques », avec Isabelle Weber, le ton est donné.

Engagée très tôt en politique, la conseillère municipale de Cornaux (NE) a été successivement conseillère générale, députée au Grand Conseil et conseillère municipale. Peu de temps après son élection au Conseil municipal, en 2008, elle a été engagée par l'entreprise Groupe E Greenwatt, spécialisée dans les énergies renouvelables. Son employeur connaissait son engagement et loin d'être un handicap, cela était même un avantage aux yeux de cette entreprise.

Femme d'action, Isabelle Weber s'organise donc entre son emploi à 80% et son mandat communal auquel elle consacre une vingtaine d'heures par semaine. Elle est responsable d'importants dossiers pour sa commune (administration, instruction publique, et sécurité entre autres). Cela nécessite une grande flexibilité et surtout du travail : les soirées et les fins de semaines sont chargées. Si elle a la passion de la chose publique, Isabelle Weber n'élude pas les difficultés liées au système de milice et explique que tous ses collègues conseillers municipaux ne bénéficient pas de la même liberté vis-à-vis de leurs employeurs. Une professionnalisation permettrait, certes à tout municipal de se consacrer à sa commune mais il faudrait s'assurer de conserver la variété des profils qu'offre la milice.

Maman de deux adolescents, elle s'engage aussi pour transmettre son goût de la politique. Chaque année, lorsqu'elle reçoit les jeunes de sa commune qui fêtent leurs 18 ans, elle s'adresse spécialement aux jeunes filles pour les encourager à s'impliquer. Pour l'instant, elle peine à faire école, mais il en faudrait plus pour la décourager et c'est avec enthousiasme qu'elle partage

avec son interlocuteur les dernières avancées du projet de fusion de communes dans lequel elle joue un rôle actif.